















Les salarié-es du secteur public comme privé, les retraité-es, les jeunes partagent toutes et tous une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie, il faut augmenter les salaires, les pensions, les allocations et les bourses étudiantes.

Beaucoup ont exprimé leurs exigences en se mobilisant, ces dernières semaines, dans leur entreprise, leur service, leur branche professionnelle.

Ainsi en est-il des personnels des services publics, à l'instar de celles et ceux de l'éducation nationale, des soignant-es, des travailleurs sociaux... De nombreux débrayages, lors des NAO (négociations annuelles obligatoires), dans les secteurs notamment industriels ont permis également des avancées à l'échelle des entreprises. Tout au long du mois de janvier, les différentes professions et la jeunesse ont su se mobiliser ensemble pour défendre les salaires et l'emploi dans beaucoup de localités. Plus de 150 000 manifestants, de nombreux secteurs professionnels ont débrayé. La question sociale et salariale s'ancre dans le quotidien des salarié-es dans les entreprises et les services. Des luttes aboutissent à des avancées significatives dans de nombreux secteurs.

La jeunesse est confrontée, elle aussi, à une grande précarité de vie et de travail et à la pauvreté.

En décembre 2021, l'inflation en France a atteint 2,8% sur un an. Près de la moitié provient directement de l'augmentation du prix de l'énergie (carburants, électricité, gaz). En effet, l'énergie a vu son prix augmenter de 18,6%. Il y a également une augmentation importante des prix des produits alimentaires de première nécessité.

Force est de constater que c'est l'évolution des revenus par rapport à l'inflation qui est déterminante. C'est un levier essentiel pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages et agir sur la répartition entre les revenus du capital et du travail ; les entreprises cherchant, en effet, même dans le contexte de la pandémie, à augmenter leurs profits.

L'enjeu majeur est donc de combattre la stagnation des salaires plus que d'agir sporadiquement sur l'évolution des prix.

Pour les organisations syndicales CGT, FO FSU, Solidaires, UNSA, et les organisations de jeunesse Union Pirate, Solidaires étudiant·es, FSE d'Ille-et-Vilaine :

- Il faut une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, en commençant par les plus bas salaires Ainsi, il est urgent d'agir sur le SMIC et le point d'indice.
- Il est indispensable que les minimas de branche dans le privé et les grilles de salaires dans la Fonction Publique soient automatiquement relevés au niveau du SMIC.
- Cela doit se compléter d'une ouverture rapide de négociations sur la répercussion de ces augmentations sur les échelles de carrière dans le public et les classifications des conventions collectives du secteur privé.
- Il est aussi important d'augmenter les bourses pour les étudiants et les pensions pour les retraités, et d'abandonner définitivement la réforme chômage.
- Il y a urgence également à mettre en œuvre l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Aussi, nos organisations appellent à une forte journée de mobilisation, le 8 mars prochain, lors de la journée internationale des droits des femmes. Alors que la première loi sur l'égalité professionnelle fête ses 50 ans et que les luttes féministes exemplaires se sont développées, gouvernement et employeurs refusent de financer des mesures pour s'attaquer véritablement aux racines des inégalités salariales. Les organisations syndicales appellent à rejoindre les mobilisations organisées le 8 mars prochain partout pour exiger des mesures concrètes afin d'éradiquer les inégalités et revaloriser les métiers féminisés.
- Il faut imposer que les qualifications acquises, l'expérience professionnelle soient corrélées aux niveaux de rémunération et agir pour une limitation des écarts de salaires au sein des entreprises.

Pour agir sur ces revendications essentielles, les organisations d'Ille-et-Vilaine CGT, FO FSU, Solidaires, UNSA, Union Pirate, Solidaires étudiant·es, FSE appellent à une journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 17 mars 2022.

Rennes, le 3 mars 2022

- À Rennes : 11h esplanade Charles de Gaulle

- À Fougères : 17h30 pl. A. Briand

Autres localités : modalités à fixer par les unions locales